

Charte d'utilisation de la plateforme **Teams** au sein de notre établissement

1. Teams est un outil sécurisé, réservé uniquement aux échanges entre les acteurs de notre école : **élèves, professeurs, éducateurs et direction.**

2. Les élèves vérifieront leurs messageries régulièrement (au moins une fois par jour en cas de confinement ou d'absence de longue durée) afin d'y trouver à la demande et en fonction des besoins de chaque cours et de chaque professeur...

- ✚ des planifications ou rappels éventuels du travail en classe,
- ✚ des supports de cours et/ou liens à consulter pour la classe,
- ✚ des supports de cours à consulter après avoir été abordés au cours,
- ✚ des correctifs d'exercices,
- ✚ des préparations,
- ✚ des devoirs,
- ✚ ...

Remarque : Les demandes peuvent varier en fonction de la situation sanitaire et de l'organisation mise en place au sein du 1^{er} degré.

3. Les professeurs s'engagent à ...

- ✚ n'envoyer que du travail annoncé en classe,
- ✚ ne rien attendre ou demander d'un envoi via teams sans laisser à ses élèves un délai suffisant de quelques jours,
- ✚ donner une réponse/correction suivant les échéances prévues,
- ✚ ne communiquer aucune instruction pendant le week-end, les jours fériés ou avant 18h en semaine.
- ✚ de donner cours à leurs élèves par visio-conférence qu'en cas de confinement et dans les heures scolaires (8h25-15h35) selon l'horaire habituel,
- ✚ donner du travail aux élèves proportionnellement au nombre d'heures allouées à leur cours.

4. Les élèves n'écriront un message à un membre du personnel que...

- ✚ pour envoyer un devoir ou une préparation lorsque la consigne le demande,
- ✚ pour poser une question, demander des explications supplémentaires ou communiquer une information dans le cadre d'un travail défini par le professeur,
- ✚ pour prendre rendez-vous ou contacter une personne si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

L'élève soignera toujours son langage écrit, peu importe l'objet du message. Les professeurs, éducateurs et la direction répondront à ces messages par écrit ou en privilégiant la discussion directe dans les heures scolaires prioritairement (entre 8h25 et 15h35).

5. La plateforme Teams est utilisée uniquement à des fins pédagogiques et l'élève, une fois connecté, sera soumis au règlement d'ordre intérieur (ROI). Tout manquement pourra donc être sanctionné.

Il sera strictement interdit de...

- ✚ photographier et faire des captures d'écran,
- ✚ procéder à des enregistrements audiovisuels,
- ✚ publier ou partager des ressources pédagogiques, propriétés intellectuelles des professeurs

... **sans avoir obtenu une autorisation au préalable.**

Remarque : Fixer et diffuser l'image ou la voix d'une personne, les ressources pédagogiques ou toute autre création originale requièrent une autorisation écrite !

6. Teams n'est donc pas un moyen de...

- ✚ récupérer des informations non comprises en classe faute d'attention,
- ✚ donner cours et rattraper le temps perdu en dehors des heures scolaires.

7. Teams favorisera...

- ✚ la création de groupes-classes, constitués d'élèves de la classe uniquement, pour aider à la remise en ordre en cas d'absence,
- ✚ une possibilité d'enseigner une matière "online" malgré un confinement en permettant des interactions,
- ✚ un espace d'échanges (questions/réponses) bien défini en fonction des besoins et des demandes.

8. Dans le cadre des cours "Online", les élèves s'engagent à respecter la charte de bonnes pratiques qui consiste à...

- ✚ respecter les horaires fixés (être présent à l'heure où débute le cours),
- ✚ couper son micro et à ne l'allumer que pour intervenir sur permission du professeur,
- ✚ demander la parole afin de ne pas interrompre le cours de manière intempestive,
- ✚ ne pas encombrer le "chat" avec des messages qui ne concernent pas l'objet du cours afin que le professeur puisse répondre aux questions posées.

Pour l'équipe éducative,

Caroline Close
Directrice du 1^{er} degré, ff